

Pillar Data Systems accompagne la Fondation de France dans son projet de virtualisation et son plan de continuité

Dans le cadre de sa démarche globale d'optimisation des processus et de refonte de son système d'information, en partenariat avec RISE, intégrateur spécialiste du stockage

Paris –Octobre 2010 – Organisme privé du secteur caritatif, les exigences de rentabilité et de performance de Fondation de France, sont d'autant plus importantes que cela concerne la gestion de 700 fondations et la redistribution de l'argent de ses 521.000 donateurs au travers de différents programmes et missions. D'où cette démarche d'entreprise démarrée il y a 5 ans, de modernisation de « l'informatique » afin de toujours améliorer la gestion des dons pour une redistribution optimale.

Une démarche de modernisation globale

Créée il y a plus de 40 ans, la Fondation de France a entrepris il y a 5 ans, une démarche de modernisation et d'audit de ses processus, avec une approche pragmatique : des process vers le SI, l'informatique aujourd'hui doit être au service des besoins métiers et des projets, en toute transparence pour les utilisateurs.

Cette étude a abouti à 2 grands chantiers :

- Applicatif, correspondant à la refonte de l'ensemble des processus et procédures, en passant par la reconstruction de son système d'information, avec l'informatisation de certains aspects métiers et une augmentation de 40 à 120 applications par exemple.
- Technique avec la mise en cohérence et l'adaptation aux nouvelles technologies, afin que l'infrastructure réponde aux nouveaux enjeux du système d'information

L'audit de la situation et l'urbanisation du SI ont permis de réaliser une vue urbanisée et la redéfinition du schéma de l'infrastructure et de l'architecture cible, d'où sont ressortis plusieurs besoins fondamentaux : la virtualisation, la gestion du risque et la dématérialisation... entraînant la nécessité d'une solution de stockage robuste et performante.

D'importants besoins de stockage et de sécurité.

De par son activité de gestion d'argent des donateurs, la fondation de France se doit de conserver tous les documents propres à ses activités de façon sécurisée, accessibles à la demande et en toute circonstance.

Jusqu'à présent, les données étaient stockées sur des serveurs, avec le manque d'adaptabilité et la perte de place et de performances propres à ce type de stockage. En réduisant le nombre de machines physiques de 40 à 10, l'évolution vers la virtualisation augmentait le nombre de machines virtuelles de 50 à 150 et nécessitait une solution dont les performances et la capacité permettaient d'intégrer les nouvelles applications, les bases de données et les documents électroniques.

D'autre part, la sensibilité des comptes et des projets gérés par la Fondation n'autorisent pas la prise de risque ; les missions doivent continuer quelles que soient les circonstances, d'où la mise en place d'un plan de continuité/reprise d'activité s'appuyant sur une solution de stockage pour une redondance en toute sécurité.

Enfin, concernant les archives, il était indispensable de mettre en place une solution de dématérialisation afin de libérer des surfaces de stockage et de réduire les coûts de gestion (manipulation, transports, recherches). Le principe étant que les documents sont maintenant dématérialisés au fur et à mesure, que certains services comme les RH ou les legs ont entrepris des actions intensives de numérisation et que les cartons rapatriés des archives pour recherche sont systématiquement dématérialisés avant archivage définitif.

Des besoins de grande entreprise

Fort de ces constats, la Fondation a lancé un appel d'offre afin de trouver le fournisseur pouvant répondre à ces différentes contraintes de volumétrie et de complexité, dignes d'une grande entreprise, avec une solution évolutive et adaptable à l'accroissement des besoins. En effet, si la Fondation de France est une structure de 150 personnes, c'est surtout une entreprise qui gère 1,6 milliard d'euros d'actifs financiers, d'actif immobilier, les comptes de 700 fondations et les dons de 521.000 donateurs, une entreprise dont il ne fallait pas sous estimer les besoins.

Dans cette optique, il s'agissait pour les candidats de présenter des références clients sur des projets similaires. « *Des références clients que Pillar nous a fourni volontiers, des clients prestigieux que nous avons rencontrés et qui nous ont fait part de leur satisfaction* » précise Florence Delacour-LePetit, Directrice RH et de l'Organisation et du Système d'Information.

De la même façon et parce que la Fondation est un organisme contrôlé par la cour des comptes en cas de litige, il lui est indispensable de justifier de ses choix fournisseurs, de leur pérennité et de leur déontologie. « *Une « inquiétude » que Pillar a bien compris et sur laquelle le CEO de la société Mike Workman lui-même nous a rassuré* » évoque Madame Delacour-LePetit.

Autant de critères relationnels, témoignant de la réactivité et même de l'offensivité de Pillar et de son partenaire RISE qui ont influencé le choix de la Fondation de France, en complément des critères techniques définis dans le cahier des charges.

Des critères techniques et économiques

En effet, la solution PILLAR répondait tout d'abord aux différents critères définis par la Fondation, en terme de volumétrie et d'évolutivité, de simplicité de mise en œuvre et d'administration, ainsi que d'économie d'énergie, avec une diminution notable des besoins en climatisation.

Le besoin de stockage ayant été faite de façon prévisionnelle, de nouveaux besoins apparaissant, comme le stockage de la vidéo par exemple, il s'agissait d'acquérir une solution pouvant s'adapter à l'augmentation des besoins par de simple ajout d'espace. Ce qui est un des principes de base des solutions de Pillar, avec l'avantage de s'effectuer sans interruption de services et sans perte de performance.

C'est lors de la phase de test que ces critères ont fait la différence, en complément de la qualité de service présente chez Pillar et de l'interface applicative en mode web.

« *En effet, nous sommes une équipe restreinte et Pillar nous apporte une solution qui nous fait gagner du temps en gérant de façon autonome l'attribution d'espace et de performance* » souligne Frédéric Denin, architecte réseau en charge du projet stockage.

« *La notion de priorité des applications nous permet d'optimiser l'accès aux données et d'utiliser au mieux l'espace de stockage* » complète Christophe Brégeras, chef du projet informatique.

Cette mise en place a également été soutenue par le support technique, un service où « *on n'est pas qu'un numéro* », apprécie Frédéric Denin « *avec un technicien en ligne dès le départ et le même interlocuteur qui vous accompagne tout au long de l'intervention.* »

Une solution évolutive

Avec actuellement 1 baie de 11 tera, la Fondation a prévu une solution pouvant s'adapter à l'évolution des besoins. « *Il s'agit d'un investissement lourd qui doit nous accompagner dans la continuité de notre projet informatique et renforcer la maturité de notre SI* » précise Florence Delacour-LePetit « *Nous ne devons pas ponctuellement faire tourner des applications mais répondre à de véritables problématiques métiers qui se construisent dans la durée.* »

Une évolution transparente pour les utilisateurs qui apprécient la disponibilité des données et la facilité d'accès aux applications. Dans un projet de refonte complète, les collaborateurs doivent pouvoir s'appuyer sur des performances leur permettant d'appréhender les nouveaux outils et les nouvelles méthodes en toute sérénité.

La prochaine étape est l'acquisition d'une 2^{ème} baie en début d'année prochaine afin de mettre en place un véritable plan de continuité/reprise d'activités et de faire face à l'augmentation des besoins de stockage et de virtualisation.

« *Une prochaine étape qui renforcera notre collaboration avec Pillar qui a été très présent et très réactif tout au long du projet et avec Rise qui nous a accompagné pour l'intégration de la solution et dont l'expertise nous a permis de trouver la solution adaptée.* » conclut Frédéric Denin.

A propos de la Fondation de France

Depuis 1969, la Fondation de France soutient des projets concrets et innovants qui répondent aux besoins des personnes face aux problèmes posés par l'évolution rapide de la société. Elle agit dans trois domaines : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, formation) et l'environnement. Elle favorise également le développement de la philanthropie. Elle aide les donateurs à choisir les meilleurs projets, conseille les fondateurs sur leur champ d'intervention et sur le cadre juridique et fiscal le plus approprié.

Indépendante et privée, Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

La mission de la Fondation de France est d'être le trait d'union entre les donateurs, les mécènes et les acteurs de terrain afin de permettre la réalisation de projets philanthropiques.

Ses modes d'interventions sont de collecter et gérer des fonds, apporter une expertise dans la redistribution des dons aux causes prioritaires, créer et accompagner le fonctionnement des fonds et fondations sous égide, favoriser la générosité au-delà des frontières en recevant et redistribuant des dons transnationaux.

Ses actions consistent à choisir les meilleurs projets dans toute la France et dans les pays elle intervient, attribuer des subventions, prix et bourses, apporter conseils et appui aux mécènes.

Les chiffres clés 2009 :

- 521 000 donateurs
- 674 fonds et fondations individualisés sous son égide dont 58 créés par des entreprises
- 85 millions d'euros pour distribuer (chiffres provisoires)
- 7 500 subventions, prix et bourses
- 7 délégations régionales
- 140 salariés et 488 bénévoles

www.fondationdefrance.org

À propos de Pillar Data Systems

Créée en 2001, Pillar Data Systems développe des solutions de stockage tenant compte des applications (Application-Aware Storage) pour les moyennes et grandes entreprises. Avec les taux d'utilisation les plus élevés de l'industrie, la solution Pillar Axiom est actuellement le système de stockage le plus efficace du marché. Axiom diminue les temps d'administration et le coût total de possession de plus de 50 %. Il demeure également le seul système de stockage capable de différencier les services en fonction de la priorité des applications. Conçu dès son élaboration comme l'unique système de stockage qui tienne véritablement compte des applications (Application-Aware Storage), Pillar Axiom permet aux utilisateurs de faire correspondre aux multiples caractéristiques d'application les niveaux de service appropriés au sein d'une plate-forme de stockage unique. Pillar Data Systems est financée à titre privé par Tako Ventures, LLC, l'entreprise de capital-risque de Larry Ellison.

Le siège de l'entreprise se trouve 2840 Junction Avenue, San Jose, Californie 95134. Vous pouvez contacter la société via son site interne <http://www.pillardata.fr>, par téléphone au +33 (0)1 47 55 79 42 ou par courriel à l'adresse infoFR@pillardata.com.

Contacts Presse

Presse & Technologies – 01 56 56 64 64

Sophie Terrien - sterrien@pressetech.fr – 06 09 17 24 79

Angélique de Barros – adebarros@pressetech.fr – 06 50 78 79 43